



N.A.P. – NOUVELLES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

Dès la rentrée de septembre 2014, la municipalité a appliqué le décret n° 2013 - 77 concernant l'organisation des temps scolaires et périscolaires. Elle a su répondre aux enjeux de ces nouveaux rythmes éducatifs.

A cette fin, ce sont **12 activités de nature différentes** et encadrées par du personnel qualifié (15 animateurs), qui ont été proposées à l'ensemble des enfants scolarisés à l'école maternelle et élémentaire.

Facultatives, gratuites et d'une durée de 45 minutes, elles ont eu lieu les lundis, mardis, jeudis et vendredis après l'enseignement scolaire obligatoire (soit de 15h45 à 16h30).



Durant toute l'année scolaire 2014-2015, ce sont 202 enfants qui ont été accueillis tous les soirs sur les 252 élèves que comptent les établissements scolaires de la commune.

Pour la rentrée scolaire 2015-2016, un (Projet Educatif De Territoire P.E.D.T.) a été rédigé en concertation avec l'équipe enseignante, les représentants de parents d'élèves et la garderie.

L'objectif de ce projet est de mobiliser, en complémentarité avec le service public de l'éducation, toutes les ressources d'un territoire afin de **garantir la continuité éducative entre les projets des écoles et les activités proposées aux enfants en dehors du temps scolaire**. Il permet d'organiser des activités éducatives de qualité favorisant la mixité sociale et l'épanouissement des enfants.

Suite au bilan réalisé avec tous les acteurs qui ont appliqué cette réforme sur notre commune, la municipalité a décidé de modifier le fonctionnement des Nouvelles Activités Périscolaires. Ainsi, les activités périscolaires seront proposées aux enfants scolarisés à raison de **2 jours par semaine, les mardis et jeudis, de 15h00 à 16h30** et resteront gratuites pour cette année, afin de permettre à tous de participer à ces activités ludiques.

L'ensemble des informations est disponible sur le site internet de la Commune www.ampuis.fr, volet "enfance et jeunesse", rubrique "nouvelles activités périscolaires".

École Maternelle

La fresque

Dans le cadre du projet d'école, les élèves de l'école maternelle ont réalisé, avec l'aide d'une plasticienne, une fresque murale consacrée au patrimoine local (la vigne et le maraîchage). D'une longueur de 15 mètres, elle est installée dans la grande cour de l'école.

A l'occasion de l'exposition artistique et culturelle, les enseignantes ont présenté l'histoire de la fresque ainsi que les travaux réalisés lors des projets sur les abeilles et l'apiculture ainsi que sur l'élevage des chenilles et des papillons.



Les arts à l'école

Cette année, toutes les classes étaient engagées dans un projet en arts visuels.

Les enseignantes de toutes les classes ont été accompagnées par Stéphanie Royer, professeur d'arts plastiques.

Les élèves de CP, CE1 et CE2 ont travaillé autour de la photographie, avec des thématiques différentes : l'école d'autrefois, Ampuis, natures mortes...

Pour les CM1 et CM2, le fil conducteur a été la mythologie. Une sculpture collective a été réalisée, ainsi que des albums illustrés en arts visuels.

Une visite au Musée des Beaux-Arts de Lyon a été organisée pour tous les élèves.

Les productions des petits artistes ont été exposées dans la salle polyvalente le 25 juin, lors de la kermesse organisée par les parents et l'Association Ampuis Mozaïk.

Dans le cadre de ce projet, trois enseignantes de l'école ont travaillé avec leurs élèves sur le patrimoine ampuisait et l'école d'autrefois, en relation avec l'association « Ampuis Culture et Patrimoines »

Christiane Grenouillet et Danièle Côte sont venues 2 fois à l'école pour répondre, avec plaisir, aux questions des élèves de CP, CP/CE1 et CE1/CE2 qui étaient curieux de savoir comment se passait une journée d'école autrefois, et aussi comment on vivait à Ampuis il y a 60 ans ou plus.

A la Traille, Mireille Barret-Banette, présidente de l'association, a expliqué aux CE1/CE2 le fonctionnement de l'ancien bac à traille. Elle leur a aussi présenté le projet de rénovation du bateau avec une aire de détente pour tous, petits et grands.



Les rapaces au CE2

Un projet Ekoacteurs, intitulé « Chouette, des rapaces ! »

Un projet Ekoacteurs, intitulé « Chouette, des rapaces ! », validé et financé par l'Education Nationale, a été conduit de novembre à mai en classe de CE2. Il a permis aux élèves de découvrir et apprendre à connaître les espèces de rapaces présentes dans le Parc du Pilat, tout en travaillant de nombreuses compétences des programmes. Une première sortie a eu lieu à la Combe du Montelier à Chavanay, lieu de vie du Hibou Grand-Duc. Début avril, la classe a participé à la « Nuit de la Chouette » en animant des ateliers à destination du public. En mai, les élèves sont allés au Parc de Courzieu afin de voir voler des rapaces, et plus particulièrement des chouettes et des hiboux.



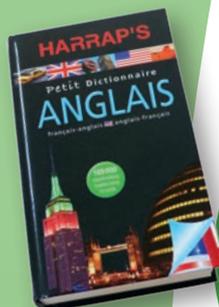
Remise du dictionnaire bilingue anglais

En présence de leur institutrice, Mme Fage-Gérente, et de la directrice de l'école élémentaire, Mme DREVILLE, les élèves de CM2 ont reçu un dictionnaire.

Monsieur le Maire, Gérard BANCHET, Madame l'adjointe aux affaires scolaires, Karinne DAVID, ainsi que d'autres membres du conseil municipal ont accueilli ces 29 futurs collégiens, le mardi 30 juin à la salle hexagonale.

M. Gérard BANCHET les a félicités pour leur parcours méritant au sein de l'école d'Ampuis et leur a souhaité bonne continuation pour la suite de leur scolarité. Après son discours bienveillant, les membres du Conseil ont remis un dictionnaire d'Anglais à vingt-huit élèves et un dictionnaire d'Allemand à un élève, offerts par la municipalité.

Après la traditionnelle photo souvenir, l'assemblée a partagé avec gourmandise le « goûter » de l'amitié.





Du soleil dans les assiettes au restaurant scolaire...

L'équipe du restaurant scolaire propose des animations diverses tout au long de l'année. Les objectifs de ces animations sont, entre autres, d'éveiller la curiosité gustative des enfants et de favoriser l'éducation nutritionnelle tout en faisant de la pause méridienne un moment agréable.

Pour clôturer l'année scolaire sur une note ensoleillée, la commission restaurant scolaire, présidée par Maryline BILLON, adjointe au Maire, ainsi que notre partenaire le groupe Scolarest, ont décidé d'organiser la dernière animation sur le thème des Antilles. Tous les agents du restaurant scolaire se sont impliqués tant dans la préparation du repas que sur la décoration de salle, les costumes, et la mise en scène du buffet de fruits exotiques.

Les petits Ampuisais ont pu déguster ce jour-là : salade des îles composée d'avocat et de crabe, colombo de porc et son riz créole, fromage blanc et son coulis de mangue et en dessert un buffet de fruits exotiques. Ce dernier a été plus qu'apprécié. Tous les enfants, même les moins gourmands, se sont servis et resservis des fruits qu'ils connaissaient ou qu'ils ne connaissaient pas.

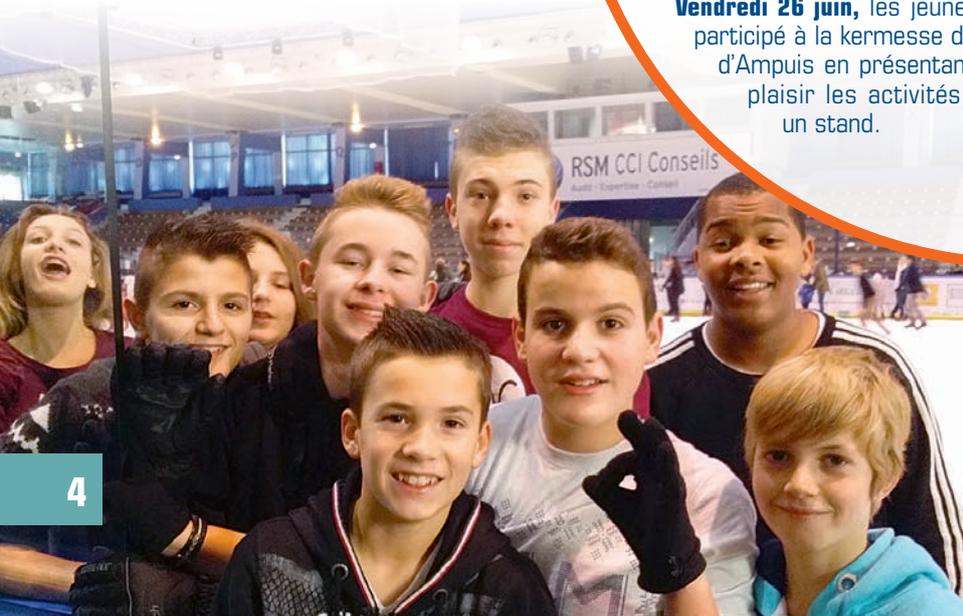


Le Point Information Animation (PIA)

Le Point Information Animation (PIA) est ravi de pouvoir à nouveau accueillir les jeunes, les vendredis de 16h à 19h depuis début mai. Son équipe d'animation, composée d'Hélène Dervieux et de Laurie Paret, restera inchangée pour cet été. Durant tout le mois de juillet de nombreuses activités seront proposées aux adolescents : zumba, pâtisserie, scrapbooking, déco patch, sortie walibi, accrobranche, pêche, barque, joute, bubble bump, rugby, volley... Pour conclure ces vacances d'été, un séjour à Ayn, en Savoie, est organisé du lundi 27 au vendredi 31 juillet, où les jeunes pourront s'exercer au stand up paddle, au kayak, à la via ferrata, au canoë canadien et au tir à la sarbacane.



Vendredi 26 juin, les jeunes du PIA ont participé à la kermesse des écoles d'Ampuis en présentant avec plaisir les activités sur un stand.



Le Centre Communal d'Action Sociale

Le CCAS d'Ampuis propose des services aux personnes âgées, ainsi qu'aux personnes en situation de handicap permanent, ou temporaire.



Le portage des repas

Le service est destiné aux personnes qui ne peuvent plus préparer leurs repas. Cela leur permet de manger équilibré et varié, du lundi au dimanche. 2 choix de menus sont proposés chaque jour (sauf régime particulier).

Horaires de livraison : du lundi au vendredi entre 11 h et 12 h 30, sauf jour fériés. NB : Les repas du samedi et dimanche sont livrés le vendredi. Pour des raisons de sécurité alimentaire, la présence de la personne est indispensable pour réceptionner le ou les repas.

Comment en bénéficier et dans quel délai ?

Il suffit tout simplement de s'inscrire en mairie, au plus tard le lundi pour une livraison le lundi suivant. Les délais peuvent être raccourcis en cas d'urgence. Ce service peut être mis en place de façon durable ou ponctuelle (retour d'hospitalisation, événements particuliers, ou pour certains jours seulement...). En cas d'annulation, prévenir avant 11 h la veille de la livraison.

Composition des repas ?

Les repas, cuisinés par un prestataire (Saveurs à l'Ancienne à Mornant (Rhône)), sont composés d'une entrée, d'un plat garni, d'un fromage ou laitage, d'un dessert ou fruits et d'une demi-baguette.

Les plats sont conditionnés en barquettes individuelles operculées. Ils sont livrés froids. En cas de régimes alimentaires particuliers (diabétiques, mixés...) des menus adaptés sont proposés.

Sur demande : **un potage** peut être livré en plus pour le soir.

Tarifs

5 € 50

Le repas livré

0 € 50

Le potage



La téléalarme

La téléassistance assure un service d'assistance et de sécurité de jour comme de nuit pour les personnes qui souhaitent rester à leur domicile. Elle est idéale pour rassurer les personnes âgées et leur famille. Le CCAS d'Ampuis travaille en partenariat avec la Communauté d'Agglomération du Pays Viennois pour ce service.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Un appareil Téléalarme est installé sur votre ligne téléphonique. Ce système permet aux abonnés d'alerter immédiatement, en cas de besoin, par simple pression sur un déclencheur (médaillon ou montre), un opérateur Téléalarme.

L'opérateur fait immédiatement le nécessaire pour venir en aide à l'abonné demandeur et met en œuvre les moyens adaptés à la situation : intervention des Sapeurs-Pompiers ou SAMU et demande à un proche de se déplacer.

LE PRIX ?

Les frais d'abonnements mensuels varient en fonction des revenus du demandeur.

JE VEUX ADHERER ?

Vous êtes intéressés par ce service pour vous-même ou pour un de vos proches ? Contactez la mairie qui vous renseignera sur les modalités d'abonnement.

REVENUS	TARIF PERSONNE SEULE	TARIF COUPLE
Non imposable	15 €	17 €
< 1 220 €	26 €	
> 1 220 €	39 €	
< 1 525 €		28 €
> 1 525 €		39 €

Repas des aînés : 25 avril

Les membres du conseil municipal d'Ampuis et du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) ont invité, samedi 25 avril midi, les habitants du village âgés de 70 ans et plus au traditionnel repas de printemps, dans la salle polyvalente.



C'est dans une ambiance conviviale et chaleureuse, animée par la troupe Passion accordéon, que les participants ont pris place à la table dressée en leur honneur.

Le déjeuner, concocté par le traiteur Laurent HUBERDAUX, a ravi les convives. Apéritif, marbré de foie gras, médaillon de lotte, pavé de cerf, fromages, salade de fraises et palet aux amandes à la crème caramel beurre salé composaient ce menu savoureux.

Ce repas, qui est l'occasion pour nos aînés de se retrouver et de discuter, s'est prolongé jusque tard dans l'après-midi.



Les classes en "5" ont fêté leur nouvelle décennie !

En cette année 2015, c'était donc les classes en "5" qui étaient à l'honneur lors du traditionnel banquet des classes.

Plus d'une centaine de « classards » ont répondu présent à l'invitation des organisateurs. Cette année, le banquet a eu lieu dans la salle des fêtes, « c'est plus chaleureux et convivial » nous confiait Delphine BARGE. C'est vrai ! Cette salle porte bien son nom, elle a été et est encore témoin de beaux moments festifs.

Dépôt de gerbe, photos, apéritif, repas, orchestre pour l'animation : voilà une tradition bien installée à Ampuis.



infos : Canicule

• COMPRENDRE

Ma santé peut être en danger quand ces 3 conditions sont réunies :

- Il fait très chaud.
- La nuit, la température ne descend pas, ou très peu.
- Cela dure depuis plusieurs jours.

Si vous êtes une personne âgée, isolée ou handicapée, pensez à vous inscrire sur le registre de votre mairie ou à contacter votre Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Vous bénéficierez ainsi d'une aide en cas de canicule.

Si vous prenez des médicaments, n'hésitez pas à demander conseil à votre médecin traitant ou à votre pharmacien.

Si vous voyez une personne victime d'un malaise ou d'un coup de chaleur, appelez immédiatement les secours en composant le **15**

Consultez régulièrement la météo et la carte de vigilance de Météo France sur www.meteo.fr

Envie d'en savoir plus pour vous ou votre entourage ?

Composez le **0 800 06 65 65** (appel gratuit depuis un poste fixe) ou consultez www.sante.gouv.fr/canicule-et-chaleurs-extremes

La canicule et nous... COMPRENDRE ET AGIR

Dans le cadre du plan canicule, les seniors isolés de 65 ans et plus et les personnes handicapées ont la possibilité de s'inscrire en mairie sur un registre nominatif et confidentiel.

Ce registre est tenu par le Centre Communal d'Action Sociale d'Ampuis. Ce recensement permet de contacter les personnes inscrites, lors d'un déclenchement du plan d'alerte canicule, afin de s'assurer de leur bonne santé et de leur apporter une aide en cas de besoin.

Qui peut s'inscrire ?

La personne elle-même, son représentant légal, un tiers (famille, ami ou proche, médecin, services d'aide ou personne intervenante).

Comment s'inscrire ?

- Par appel téléphonique à la Mairie. : **04 74 56 04 10**, du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h 30 à 17h30 et le vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30.
- Par mail : mairie@ampuis.com

• COMPRENDRE

Selon l'âge, le corps ne réagit pas de la même façon aux fortes chaleurs.

Personne âgée

Mon corps transpire peu et à donc du mal à se refroidir.

Enfant et adulte

Mon corps transpire beaucoup pour se maintenir à la bonne température.

La température de mon corps peut alors augmenter, je risque le coup de chaleur (hyperthermie).

Je prends de l'eau pour éviter la déshydratation.

• AGIR

Personne âgée
Je mouille ma peau plusieurs fois par jour tout en assurant une légère ventilation et ...

- Je ne sors pas aux heures les plus chaudes.
- Je passe plusieurs heures dans un endroit frais ou climatisé.
- Je maintiens ma maison à l'abri de la chaleur.
- Je mange normalement (fruits, légumes, pain, soupes, ...).
- Je bois environ 1,5 L d'eau par jour. Je ne consomme pas d'alcool.
- Je donne de mes nouvelles à mon entourage.

Enfant et adulte
Je bois beaucoup d'eau et ...

- Je ne fais pas d'efforts physiques intenses.
- Je ne reste pas en plein soleil.
- Je maintiens ma maison à l'abri de la chaleur.
- Je ne consomme pas d'alcool.
- Au travail, je suis vigilant pour mes collègues et moi-même.
- Je prends des nouvelles de mon entourage.

Le rugby de demain à Ampuis : le challenge Manu-Groff

Un peu plus de 300 petits joueurs de rugby étaient au rendez-vous, jeudi 14 mai, au stade de Verenay, pour disputer le traditionnel Challenge Manu-Groff.

Des M6 aux M12, les joueurs, des clubs de Lyon Croix Rousse, Le Puy, Condrieu, Les Côtes d'Are, la Sevens, Beaurepaire, Vienne et Ampuis, ont livré de belles batailles.

Sur le terrain, pour les moins de 6 ans, victoire d'Ampuis sur Vienne 8/0 ; pour les moins de 8 ans, victoire des Côtes d'Are sur Ampuis 6/3 ; pour les moins de 10 ans, victoire d'Ampuis sur le Puy 2/0 ; et enfin pour les moins de 12 ans, victoire d'Ampuis sur les Côtes d'Are 6/2.

A l'issue de la compétition, le bouclier Manu-Groff est remporté par l'AS Ampuis Rugby.

Pour clôturer la partie sportive, les moins de 14 de l'entente Ampuis-Côte d'Are-Condrieu ont défié leurs homologues de Beaurepaire.

Combativité, respect et esprit de convivialité des clubs participants ont ponctué cette belle journée qui s'est terminée par une soirée paëlla.

Manifestations à venir

11 juillet

- **Concours de boules (Saint Vincent de Verenay)**
- **Jeux de boules de Verenay**
- **Bal des conscrits - Salle des fêtes**

13 juillet

- **Paëlla à 19h00 au Port - (Société de joutes)**
- **Feu d'artifice à 22h00**

19 août

- **Don du sang - (Salle hexagonale)**

4 septembre

- **Assemblée générale Ecole de musique (Salle hexagonale)**

4,5,6,7 et 8 septembre

- **Vogue des conscrits**
- **Place des Anciens Combattants**



Opération Pilat Propre

la chasse aux déchets !

Cette année, la commune, en partenariat avec le parc du Pilat et la Communauté de Communes de la Région de Condrieu, a organisé l'opération Pilat propre.

Les objectifs de l'opération :

- Nettoyer les berges du Rhône, les rues du village... de tous déchets souillant la nature,
- Sensibiliser les citoyens aux problèmes des déchets afin de favoriser de nouveaux comportements au travers d'éco-gestes.

M. Martial DARMANCIER et M. Christian ORVOËN, conseillers municipaux en charge de l'environnement, ont accueilli les bénévoles dès 8h00. Après quelques consignes, une trentaine de « chasseurs de déchets » se sont équipés de gants, de sac poubelle et sont intervenus sur la rue des Platanes, la rue du Trièves, le chemin des Coutures, le chemin de la Traille, Chavaillon, Chatelon et la rue du Stade.



En tout, 55 sacs poubelle ont été remplis, soit 550 kg de multiples cannettes, emballages, plastiques... et autres déchets insolites tels qu'un lit de bain de soleil, des roues de voitures, ou encore des gravats de chantier.

Ces détritrus ont ensuite été jetés à la déchèterie où M. Sylvain LACROIX, technicien du service environnement de la Communauté de Communes de la Région de Condrieu, a expliqué l'importance du recyclage.

Afin de marquer cette action, les jeunes participants ont tous reçu une attestation d'éco-citoyen. Cette matinée s'est clôturée par le verre de l'amitié.

Rendez-vous l'année prochaine afin de faire la chasse aux intrus de la nature !



**COLLECTE
DES BACS VERTS**

La collecte
du mardi 14 juillet
est reportée
au **Samedi 11 Juillet**
à partir de 6h00.

Bienvenue...

Anaïs Venard et Alexandre Berthéas ont ouvert leur deuxième magasin d'optique il y a un mois.

Just' un regard, situé au 32 boulevard des Allées, offre un large choix de lunettes pour adultes (des lunettes classiques aux lunettes de sport adaptées à la vue) et des lunettes pour enfants, en proposant des montures qui correspondent à leur morphologie. Soulignons que les verres sont de fabrication française.

Cette nouvelle boutique offre un service de proximité avec le prêt de monture pour essayage à domicile, le contrôle visuel, et l'adaptation des lentilles de contact.

La municipalité leur souhaite la bienvenue.

Alexandre Berthéas vous accueille et vous conseille du mardi au samedi, de 9h00 à 12h00 et de 14h30 à 19h00 et le lundi uniquement sur rendez-vous.

Contact : Tél : 04 74 84 31 25 - Site internet : justunregard.com



Dernière minute :

**Ouverture DSS AUTO ÉCOLE,
à compter du 1^{er} juillet (Plus d'infos sur le prochain Ampuis.com).**



ALERTE ambrosie !

**Véritable bombe à retardement,
l'ambrosie est programmée
pour exploser au mois d'août !**

C'est au moment de la floraison qu'elle libère des milliards de pollens venant se nicher au cœur de notre système respiratoire. Cela provoque des conjonctivites plus graves, des rhinites plus gênantes et cause des trachéites, des crises d'asthmes et d'urticaire.

La seule façon de neutraliser cette plante nuisible est l'arrachage dès juillet, au moment où ses tiges sont suffisamment reconnaissables.

**Agir contre la prolifération de
cette plante est un enjeu majeur
de santé publique qui requiert
l'implication de tous.**

La mairie est ouverte au public : du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30 et le vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30
Tél. 04 74 56 04 10 / Fax 04 74 56 12 54 - email : mairie@ampuis.com - www.ampuis.fr

Directeur de la publication : Gérard BANCHET - Coordinateur général : Christian BASTIN - Coordinatrice : Christiane RAVINET

Photos : Municipalité Ampuis, Jacques Charles - Conception graphique/impression : Imag'in création 69420 Ampuis - imprimé sur papier PEFC